

10 . LE DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE AUJOURD'HUI

Sous l'impulsion de M. Maurice Druon, Secrétaire perpétuel, les travaux de l'Académie ont été accélérés, ce qui a permis la publication, en 1986, du premier fascicule de la neuvième édition du *Dictionnaire*. Quatre autres fascicules ont ensuite paru d'année en année.

Le premier volume de cette édition (A à ENZYME), qui en comprendra trois, réunit ces cinq premiers fascicules. Il a paru en novembre 1992 à l'Imprimerie nationale.

Depuis cette date, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, l'Académie publie la suite de la neuvième édition dans les Documents administratifs du *Journal officiel* :

Première livraison, EOCENE à ETENDU, 22 mai 1993

Deuxième livraison, ETERNEL à EXPLOIT, 20 octobre 1993

Trois livraisons sont prévues pour 1994.

On peut se procurer ces publications à la Direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727, Paris, Cedex 15.

Une édition du tome 1 en format de poche paraîtra en mai 1994, aux éditions Julliard.

Caractéristiques du premier volume de cette neuvième édition :

* Un saut technologique considérable

La mémoire magnétique et la photocomposition permettront au *Dictionnaire* de l'Académie d'accompagner l'évolution de la langue, mieux et plus vite. L'évolution du lexique, les acceptions nouvelles pourront désormais être prises en compte immédiatement et figurer dans des rééditions qui seront de plus en plus rapprochées.

* Le Dictionnaire de l'Académie est un dictionnaire de l'usage

Ni encyclopédique ni historique, le *Dictionnaire* de l'Académie est traditionnellement le dictionnaire de "l'honnête homme". Au cours de ses éditions successives, et plus spécialement à partir de la troisième édition (1740), il s'est pourtant ouvert au vocabulaire des techniques et des sciences, dans la mesure où ces mots entraînent dans *la langue commune*.

De même, certains mots ou certaines acceptions en usage dans la Francophonie et de nature à enrichir la langue commune, ont été introduits, avec mention du pays où ces emplois sont constatés.

Nombre d'entrées nouvelles, signalées par un astérisque, dans ce premier volume : 5 900. (*Entrée nouvelle* ne signifie pas nécessairement que le *mot* ne figurait pas dans la huitième édition, dans laquelle il pouvait être traité comme *acception* particulière).

* Le Dictionnaire de l'Académie est le dictionnaire du bon usage

L'Académie indique toujours le niveau de langue : Class, (classique), fam. (familier), pop. (populaire), vulg. (vulgaire), triv. (trivial), argotique. Elle indique également les emplois qu'elle déconseille, les constructions fautives, le mot français qu'il convient de préférer au terme anglais abusivement employé.

* Les articles sont organisés en tenant compte

- des sens anciens (mot utilisé, par exemple, au Moyen Âge, ou indication d'un mot employé *anciennement* pour désigner un objet qui n'est plus en usage, ou encore mot *vieilli*).
- des domaines spécifiques dans lesquels un mot prend un sens particulier. Ex. : *médecine, informatique, sport, beaux-arts*, etc.
- des emplois figurés (fig.), analogiques (par anal.), des extensions de sens (par ext.), des emplois métonymiques (par méton.), etc.
- des emplois particuliers dans des locutions (loc.) ou des expressions (expr.), ou encore des proverbes (prov.).

* Le rôle des exemples

Depuis la première édition, le *Dictionnaire* de l'Académie française s'est abstenu de citer des phrases d'écrivains. Les exemples ont pour but de mettre le mot en situation grammaticale, syntaxique, ou, d'une manière générale, de le rattacher aux circonstances qui déterminent et justifient son emploi.

Sont toutefois indiqués, le cas échéant, des titres d'oeuvres célèbres illustrant certains mots.

* Une innovation importante : les indications étymologiques

Sans vouloir poursuivre le *Dictionnaire historique* entrepris par elle en 1835 et abandonné en 1894, l'Académie a souhaité que de brèves indications étymologiques permettent au lecteur de rattacher le mot à son origine, qu'elle soit latine ou grecque, ou autre. De plus, beaucoup de ces indications étymologiques éclaireront l'évolution sémantique et orthographique des mots.

100. Evolution des mots *atome* et *littérature* au cours des neuf éditions du *Dictionnaire*. Bannière réalisée par le Studio Sartoni
Académie française, Musée de Castries

101. Les entrées nouvelles de la neuvième édition du *Dictionnaire*. Bannière réalisée par le Studio Sartoni
Académie française, Musée de Castries

L'édition de 1935 comptait environ trente-cinq mille mots ; la présente édition comptera près de quinze mille mots nouveaux.

Pour la lettre A, on peut signaler : *adrénaline, aéroglisseur, amaigrissant, amibe, anorak, antiraciste, astrophysicien, autoroute, auto-stop, avant-centre*, etc.

Parmi les mots de la Francophonie retenus par le *Dictionnaire de l'Académie*, citons : *autoneige* (au Canada, véhicule automobile muni de chenillettes, permettant de se déplacer sur la neige), *Cadjin* ou *Cajun* (habitant francophone de la Louisiane), *campanilisme* (en Val d'Aoste, esprit de clocher), *écolage* (en Belgique et en Suisse romande, frais de scolarité), *essencerie* (au Sénégal, poste d'essence).

102. *Dictionnaire de l'Académie française*, Neuvième édition, tome 1, A - Enz, Paris, Imprimerie nationale, 1992. X - 834 - VII p.

103. *Dictionnaire de l'Académie française*, livraisons récentes publiées dans les Documents du *Journal officiel* : *Eocène à Etendue* (mai 1993), *Eternel à Exploit* (octobre 1993).

